

	PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 16 JUILLET 2021	Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Conseillers présents : 07 Nombre de Conseillers votants : 07 Suffrages exprimés : 07
---	---	--

Le Vendredi 16 JUILLET 2021 à 20 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Lundi 12 Juillet 2021, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Étaient Présents : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, Madame GRAINGEOT Lucette, Messieurs FATET Laurent, LEVEQUE Jean Paul et NOEL Hugues

Absent(s) Excusé(s): Messieurs GOURVES Jean François et MARSAL Mathieu et Madame CHOLE Elisabeth

Absent(s) Non Excusé(s): Monsieur COMESSE Cyrille

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- 2021-33 – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET
- 2021-34 – VENTE EN BLOC ET SUR PIED
- 2021-35 – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE SUIVI DE CHANTIER DE LA PETITE THEY
- Questions diverses
- Informations du maire

2021-33 – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Pour régulariser le paiement des études de rejet et la maîtrise de l'ATD pour la réfection de la chaussée de la Petite They

Compte 02151	- 8 700 €
Compte 2031	+ 8 700 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,

SE PRONONCE favorablement pour la décision modificative.

DECIDE	compte 2031	+ 8 700 €
	Compte 02151	- 8 700 €

AUTORISE Monsieur le Maire à établir et signer les Mandats et Titres liés à cette opération.

2021-34 – VENTE EN BLOC ET SUR PIED

Monsieur le Maire expose la proposition de l'O.N.F pour l'ajout de la parcelle 27 r partie résineuse, récolte sanitaire, au titre de l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et à l'unanimité,

DECIDE la mise en vente après façonnage de la totalité des produits de la parcelle 27 r. en contrats d'approvisionnement au cours de la campagne 2021/2022.

AUTORISE monsieur le maire à signer les documents liés à cette opération.

2021-35 – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE SUIVI DE CHANTIER DE LA PETITE THEY

Suite à l'appel d'offre du 27 mai 2021 validé le 05 juillet 2021 à 10 H 30, Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise TECHNICOSEIL retenue par la commission d'appel d'offre

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

RETIENT L'entreprise TECHNICOSEIL pour effectuer ce travail de maître d'œuvre pour un montant de 19 845. € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
FAUCHERON Pascal	CHOLE ELISABETH
COMESSE CYRILLE	FATET Laurent
GOURVES Jean-François	GRAINGEOT LUCETTE
LEVEQUE JEAN PAUL	MARSAL MATHIEU
NOEL HUGUES	